

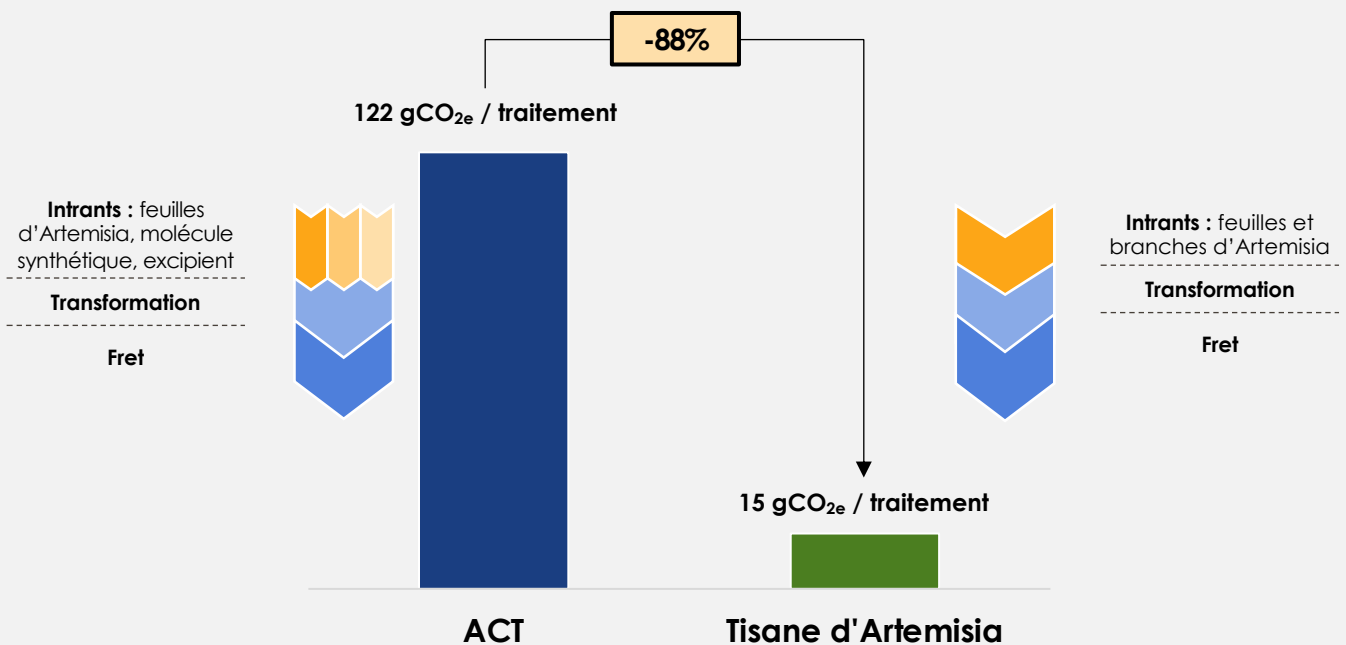
Le **paludisme** est la **première cause de mortalité infectieuse au monde**. Le nombre de décès en 2017 a été estimé à 435 000 pour 219 millions de cas, dont 92% en Afrique. La lutte contre le paludisme constitue un **enjeu majeur de santé** et pour le développement des régions impaludés.

Le **traitement** des **cas de paludisme simple** le plus répandu est la Thérapie Combinée à base d'Artémisinine (**ACT**), composée par l'association de deux molécules : une molécule semi-synthétique dérivée de l'Artémisinine, extraite d'*Artemisia Annuua*, et une molécule synthétique. Bien que l'efficacité de l'ACT soit reconnue, **l'apparition de résistance du parasite** au Cambodge et en Afrique inquiète. Le traitement est de plus largement falsifié, avec **25% de faux en circulation en Afrique**.

Une **alternative** portée par l'association *La Maison de l'Artemisia* consiste en un traitement par **tisane d'Artemisia**, utilisée en Chine comme antipyrétique depuis plus de 2000 ans. L'efficacité de ce traitement naturel fait l'objet de plusieurs études aux normes de l'OMS et est actuellement en cours de reconnaissance.

Le modèle de **production local et décentralisé** mis en place par *La Maison de L'Artemisia* confère **autonomie et maîtrise du prix** des traitements. Cette étude montre que, si le traitement par tisane venait à substituer intégralement les ACT, ce modèle contribuerait à **éviter l'émission significative de gaz à effet de serre**.

Émissions de CO_{2e} par traitement ACT et tisane d'Artemisia



Hypothèses structurantes :

- Pour la tisane, les émissions sont estimées sur la base d'une Maison de l'Artemisia type d'1/2 hectare avec pompe à eau, broyeur et congélateur. 50% de la tisane est vendue sur place et 50% part en livraison dans un rayon de 100km.
- Pour l'ACT, les émissions sont estimées sur une base d'agriculture conventionnelle en Afrique et en Asie du Sud-Est, d'une transformation en Inde et en Chine pour livraison finale du médicament en Afrique.
- Le marché est estimé à 115 tonnes de dérivé d'Artémisinine commercialisées en 2010, soit 800 tonnes de médicament.